



## Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Centre Ouest Aveyron

# Bilan de la concertation



Version d'arrêt  
Juin 2019

## Sommaire

<b>Le cadre général et les modalités de la concertation dans le SCoT</b>	<b>3</b>
<b>Les actions d'information et de concertation</b>	<b>7</b>
<b>La prise en compte de la concertation dans le SCoT</b>	<b>21</b>
<b>Annexe</b>	<b>25</b>

# Le cadre général et les modalités de la concertation dans le SCoT



## Rappel du contexte et des engagements du Syndicat Mixte

Le Syndicat Mixte du SCoT Centre Ouest Aveyron créé par arrêté préfectoral en date du 7 octobre 2015 a prescrit l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Centre Ouest Aveyron par délibération en date du 24 mars 2016. Le périmètre du SCOT a été modifié suite au retrait des Communautés de Communes Comtal, Lot et Truyère et des Causses à l'Aubrac au 1er janvier 2017.

La compétence d'élaboration, d'approbation, de suivi et de révision du Schéma de Cohérence Territoriale a ensuite été transférée au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Centre Ouest Aveyron à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Depuis le lancement de la procédure, les élus du PETR travaillent avec tous les partenaires associés du territoire à l'élaboration de ce document stratégique à l'échelle des neuf Établissements Publics de Coopération Intercommunale du périmètre regroupant 123 communes.

Conformément à l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation ont été actés par délibération le 24 mars 2016.

### **Extrait de la délibération du 24 mars 2016,**

*« Le processus de concertation se poursuivra pendant toute la période d'élaboration du SCoT Centre Ouest Aveyron : diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durable du territoire (PADD), Définition des Orientations et Objectifs (DOO) de l'organisation de l'espace et de la gestion des espaces urbanisés.*

*Le syndicat mixte propose de mettre en œuvre la concertation, selon les modalités suivantes :*

- **Des réunions publiques** réparties sur le territoire afin de permettre d'échanger de façon interactive et directe avec la population aux grandes étapes d'élaboration du projet : enjeux du diagnostic et premiers axes du projet, d'une part, et du PADD au DOO sur les objectifs du SCoT Centre Ouest Aveyron, d'autre part,
- **Mise à disposition du public d'un dossier présentant l'état d'avancement de la démarche**, consultable au siège du Syndicat mixte, dont la vocation sera d'informer la population sur la démarche d'élaboration du SCoT Centre Ouest Aveyron et de porter à connaissance du grand public les options retenues tout au long de la démarche, avec recueil des avis et observations dans un registre approprié,
- **Articles sur la presse locale ou régionale,**
- **A la demande des EPCI, articles dans leurs supports de communication**, diffusion de l'information sur leur site Internet, et mise à disposition de panneaux d'exposition,
- **Lettre d'information du SCoT Centre Ouest Aveyron et site internet dédié**, à destination du public. »

En application de cette délibération, il convient de préciser les actions que les élus ont souhaité mettre en œuvre pour répondre à son engagement :

### **Enjeux :**

La construction d'un projet de SCOT impose une démarche partagée entre une diversité d'acteurs (élus, techniciens, experts, associations,...) afin de :

- S'assurer du respect de la connaissance et l'appropriation du projet de SCoT auprès d'un large public,
- Enrichir le diagnostic en termes de données, de points de vue, d'ingénierie mobilisable ou de cofinancement d'études spécifiques (ex : transmission du porter à connaissance et d'une note d'enjeux par les services de l'Etat, volet EAU,...),
- Renforcer la pertinence du projet et adapter au mieux les choix stratégiques à la réalité du terrain,
- Prendre en compte les orientations des SCOT voisins qui peuvent peser dans le devenir du SCoT que l'on élabore.

**Publics :**

La concertation concerne plusieurs publics cibles :

- Les élus du SCoT, des EPCI et des communes,
- Les techniciens du SCoT, des EPCI et des communes,
- Les acteurs (économiques, sociaux, territoriaux, associations...),
- Les personnes publiques associées,
- Le grand public.

Pour chaque typologie de public, des moyens et un mode de communication adaptés ont été mis en œuvre.

**Objectifs :**

Le Comité syndical a assigné à la concertation les objectifs suivants, lors de sa délibération en date du 24 mars 2016 :

- Sensibiliser les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole, aux enjeux de leur territoire et permettre l'appropriation du projet de territoire,
- Permettre une large information sur le territoire et assurer la communication afin de faciliter l'expression des idées et des points de vue,
- Recueillir les avis de tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution à l'élaboration du SCoT Centre Ouest Aveyron.

## Déroulement de la concertation

Tout au long de la procédure, la concertation s'est effectuée sous plusieurs formes :

- L'organisation de deux cycles de trois réunions publiques aux grandes étapes du SCOT :
  - ➔ Des enjeux du diagnostic et premiers axes du projet à Villefranche, Decazeville et Rodez en mars/avril 2018. Ces réunions ont réuni 35 personnes aux profils diversifiés : habitants, élus, associations ou entrepreneurs.
  - ➔ Du PADD au DOO sur les objectifs du SCoT à Villefranche, Decazeville et Rodez en février/avril 2019. Ces réunions ont réuni 85 personnes aux profils diversifiés

Ces 6 réunions publiques ont fait l'objet d'une large publication : diffusion d'affiches et de flyers, articles de presse, informations relayées par les EPCI et communications Facebook ;

- La mise à disposition du public, au siège du syndicat mixte des documents validés et d'un registre visant à recueillir leurs observations (2 consultations, pas d'observation) ;
- La parution d'articles de presse informant la population du lancement de la procédure, la présentation du SCOT et l'avancement ;
- La publication de 3 lettres d'information en juin 2016 (lancement de la procédure, présentation du SCOT), novembre 2016 (présentation du diagnostic) et mars 2019 (présentation du PADD) ;
- La création du site internet du SCOT ( <http://scot-centre-ouest-aveyron.proscot-eau.fr/>). Ce site publie toutes les informations et documents relatifs à l'élaboration du SCOT, la page web est enrichie tout au long de la procédure et une boîte aux lettres électronique a été mise à disposition afin de recueillir les remarques (2 messages reçus) ;
- La page Facebook : <https://www.facebook.com/SCoT.CentreOuestAveyron> ;

- La mise en place d'une plateforme de participation en ligne « Mes vœux pour mon territoire » du 14 janvier au 30 avril 2019 (18 contributions sur 4 thématiques) ;
- L'organisation de deux sorties thématiques sur la Trame Verte et Bleue à destination des élus et du grand public ;
- L'organisation de 2 ateliers à destination des jeunes dans deux lycées à Monteils et Rodez.

Au-delà de la concertation grand public, une concertation des élus et des partenaires s'est également déroulée tout le long de l'élaboration du SCOT :

- Une rencontre avec tous les EPCI en octobre/novembre 2015
- 6 forums et conférences des maires à destination des élus et des partenaires à toutes les grandes étapes :
  - Forum de lancement le 12 novembre 2015 à Luc la Primaube
  - Forum Diagnostic le 13 mai 2016 à Rodez
  - Forum Scénarios du PADD 19 octobre 2016 à Luc la Primaube
  - Forum PADD le 15 décembre 2016 à Decazeville
  - Conférence des maires sur le PADD le 5 décembre 2018 à Rodez
  - Conférence des maires sur le DOO le 18 avril 2019 à Luc-la-Primaube
- 4 ateliers thématiques : eau, paysage, mobilité, densités et formes urbaines
- 17 Comités techniques avec les services des EPCI
- 4 réunions des Partenaires Publics Associés
- Des points réguliers en bureau et comité syndical du PETR.

Un dispositif permanent a permis de consulter le projet tout au long de son élaboration, mais également d'adresser sa contribution au Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Centre Ouest Aveyron, établissement public ayant la compétence SCOT par courrier ou par mail.

La concertation a été ponctuée par des temps d'expression et de mobilisation renforcés, correspondant aux grandes étapes de production du SCoT.

Le présent bilan de la concertation vise à rendre compte des contributions et à apporter des éléments de réponses sur la prise en compte des participations exprimées.

### Les temps d'expression et d'informations :



# Les actions d'information et de concertation



## La concertation interne dans le cadre de l'élaboration du SCOT

### ➤ [La rencontre de tous les EPCI](#)

Au démarrage du diagnostic des rencontres entre le bureau d'étude et chaque EPCI ont été organisées fin 2015 afin de bien saisir les attentes vis-à-vis du SCoT, les objectifs de développement, les projets en cours et la situation par rapport aux documents d'urbanisme.

Ces réunions ont permis un recueil des données, l'expression des souhaits et des perceptions du territoire et donc de préciser les actions à une fine échelle, les polarités et les bassins de vie :

- 23 octobre 2015 : Plateau de Montbazens, Canton de Najac, Aveyron Ségala Viaur
- 28 octobre 2015 : Pays Baraquevillois, Bas Ségala, Naucellois, Pays Rignacois, Villefranchois, Villeneuvois
- 29 octobre 2015 : Réquistanais
- 2 novembre 2015 : Laissagais
- 3 novembre 2015 : Bozouls-Comtal, Conques-Marcillac, Grand Rodez

### ➤ [Forums](#)

Afin de donner son plein dynamisme à l'élaboration du SCoT et de donner le plus largement possible la parole aux élus et partenaires, des temps ont été prévus à chaque phase du SCoT au travers de forums SCoT.

Quatre forums ont été organisés depuis le démarrage des études :

- **Forum de lancement le 12 novembre 2015 à Luc la Primaube**

Ce forum a eu pour objectif d'impliquer étroitement l'ensemble des partenaires à l'élaboration du SCOT avec la présentation des premières étapes de lancement des études :

- ↳ Présentation du Bureau d'études
- ↳ Objectifs du SCOT, méthodologie et planning
- ↳ Retour sur les premiers enjeux perçus lors des entretiens avec les EPCI et pistes de réflexion sur le diagnostic.

Participation : 71 personnes.

- **Forum Diagnostic le 13 mai 2016 à Rodez**

Ce « forum » a eu pour objectif de présenter les principaux axes du diagnostic du SCoT et de donner la parole, afin de dégager les grands enjeux du territoire à long terme. 3 ateliers prospectifs et participatifs ont été organisés en parallèle :

- Atelier « Comment vivrons-nous demain en Centre Ouest Aveyron ? » (Habitat, accessibilité aux services et équipements, emploi, formation, modes de vie...);
- Atelier « Quelle évolution de l'espace du Centre Ouest Aveyron ? » (Aménagement de l'espace, activités, mobilité, développement durable...)
- Atelier « Quelles ressources pour un développement durable du Centre Ouest Aveyron ? » (Paysages, environnement, énergie, risques naturels...);

A cette occasion, Madame Laurence Barthe, maître de conférences en géographie et aménagement à l'Université de Toulouse le Mirail, nous a fait partager sa lecture des territoires « de faible densité » à la lumière de ses travaux réalisés auprès de la DATAR.

Participation : 90 personnes

- **Forum Scénarios du PADD 19 octobre 2016 à Luc la Primaube**

Ce forum "Scénarios" du SCoT a eu pour enjeux de commencer à élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Afin de faciliter cette élaboration, des scénarios d'évolution possible du territoire à long terme ont été proposés.

Ces scénarios visent à dessiner des « futurs possibles » pour le Centre Ouest Aveyron afin de susciter le débat et permettre à chacun de se positionner et d'exprimer ses attentes et ses souhaits : quel territoire voulons-nous à l'horizon 2036 ?

Le débat a été organisé au sein de trois ateliers en parallèle, donnant plus largement la parole aux élus et aux acteurs du territoire.

Participation : 83 personnes.

- **Forum PADD le 15 décembre 2016 à Decazeville**

Ce « forum PADD » a permis de débattre des axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT, qui constitue le « cœur » de la réflexion autour du projet de développement à long terme.

Sur la base des scénarios présentés dans le précédent forum le 19 octobre 2016 à Luc-la-Primaube, un scénario nouveau a été rédigé. Ce « scénario central », qui décline les grands axes du projet, a été présenté en séance plénière.

Le débat a été organisé autour de trois ateliers en parallèle :

- ATELIER N° 1 : « LE POSITIONNEMENT ENVIRONNEMENTAL DU TERRITOIRE » Quelle priorité pour la protection et la valorisation des ressources naturelles, pour le paysage, pour l'énergie ?
- ATELIER N° 2 : « MODES D'AMENAGER ET MODES D'HABITER » Quelle qualité urbaine pour les centres-villes, centre-bourgs et centre-villages (logement, services, équipements, commerces) ?
- ATELIER N° 3 : « L'ARCHITECTURE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE » Quelle attractivité du territoire (développement économique, parcs d'activité, accessibilité et infrastructures) ?

Participation : 65 personnes

➤ [Autres réunions](#)

- **Comité Syndical et Conférence des maires sur le PADD le 05 décembre 2018 à Rodez**

Le débat sur les orientations du PADD prévu par l'article L. 143-18 du code de l'urbanisme s'est tenu lors de la séance du 5 décembre 2018 en comité syndical. Par la suite, le PADD a été présenté à l'ensemble des élus du territoire pendant la conférence des maires.

Participation Comité Syndical : 29 - Participation Conférence des maires : 81.

- **Conférence des maires sur le DOO le jeudi 18 avril 2019 à Luc-la-Primaube**

Cette réunion a fait l'objet d'une présentation des grandes orientations du DOO et d'échanges en ateliers thématiques (Économie, Résidentiel et environnement) - Participation: 60.

➤ [Groupes de travail \(thématiques ,EPCI...\)](#)

- **Sortie biodiversité**

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ARPE (agence régionale du développement durable), une sortie sur le thème de la biodiversité a été organisée le 1<sup>er</sup> juillet 2016 sur le secteur de Najac – Villefranche de Rouergue afin d'appréhender les problématiques et enjeux portés par le SRCE au travers des paysages du territoire visité et de mettre en évidence les enjeux de continuités écologiques locaux.

- **Atelier eau, le 06/10/16 à Rodez – Participation : 13.**
- **Atelier paysage, le 31/03/2018 à La Bastide-l'Evêque – Participation : 18.**
- **Atelier mobilité, le 28/02/2018 à Decazeville : Participation : 31.**
- **Atelier densités et formes urbaines, le 17/05/2018 à Gramont – Participation : 20.**

Les différents ateliers et temps d'échanges ont fait évoluer le PADD pour répondre plus précisément aux enjeux du territoire.

➤ [Comités techniques avec les EPCI](#)

Afin de garantir une adéquation avec les attentes et perceptions territorialisées et recueillir des informations fines, 17 comités techniques ont été organisés avec les techniciens des EPCI du territoire.

Les comités techniques suivants ont été réunis :

- 18 février 2016 à Calmont : présentation du SCoT et de la méthodologie des études, échanges sur la première version du diagnostic
- 11 et 12 avril 2016 à Rodez : ateliers thématiques sur le diagnostic
  - Partie Démographie, Habitat, Logement, Services et Equipements, Transports et Infrastructures
  - Partie Economie
  - Etat Initial de l'Environnement
- 6 juillet 2016 à Montbazens : Echanges sur les enjeux qui ressortent du diagnostic, présentation des prochaines étapes...
- 24 avril 2017 : présentation du diagnostic commerce
- 22 juin 2017 : examen du PADD -
- 23 janvier 2018 : Préparation atelier mobilité et paysage
- 24 mai 2018 : travail sur le PADD
- 28 septembre 2018 : Travail sur la programmation foncière
- 10 octobre 2018 : Travail sur la programmation foncière
- 3 décembre 2018 : Travail sur la programmation économique
- 11 et 24 janvier, 7 et 18 février, 28 mars, 23 mai 2019: Travail sur le DOO.

➤ [Réunion des personnes publiques associées](#)

- ❖ Une réunion de présentation du diagnostic s'est déroulée le Jeudi 07 juillet 2016 à Rodez - Participation : 21 personnes ;
- ❖ Deux réunions de présentation du PADD ont eu lieu :
  - Le 5 juillet 2017 à Rodez - Participation : 18 personnes
  - Le 24 mai 2018 à Rodez - Participation : 20 personnes ;
- ❖ Une réunion de présentation du DOO a eu lieu le mercredi 17 avril 2019 à Rodez.



## La concertation auprès du public et des acteurs du territoire



L'objectif de la communication grand public mise en place est de mettre à disposition une information complète sur les objectifs d'un SCoT, la démarche suivie, les résultats des différentes phases d'élaboration (vulgarisation et contenu technique) afin de permettre à ceux qui le souhaitent de participer au débat.



Cette communication a notamment comporté :

❖ **Une mise à disposition des documents permettant une consultation sur place**



❖ **Une mise à disposition d'une adresse mail pour communiquer avec le Syndicat Mixte**

❖ **Des publications dans la presse locale**

A l'occasion de chaque forum SCoT ou lors de rencontres sur le projet de territoire du PETR, une conférence de presse a été organisée afin d'informer sur l'avancement des études de SCoT.

Le SCoT a ainsi bénéficié de 9 articles sur la presse locale :

- 18/05/16 : Le SCoT pour le centre-ouest Aveyron est sur les rails – La Dépêche
- 17/05/16 : Les grands axes du SCoT présentés aux élus – La Dépêche

- 01/07/16 : Le PETR Centre Ouest Aveyron passe à l'action – Centre Presse
- 01/07/16 : Le PETR Centre Ouest Aveyron au centre des travaux – La Dépêche
- 17/12/16 : Un SCoT pour doper le Centre Ouest Aveyron – La Dépêche
- 17/12/16 : Le SCoT identifie les pistes de son développement – Centre Presse
- 07/11/2017 : Le diagnostic commercial du SCOT – La Dépêche
- 18/12/18: Le PETR comme levier pour réduire la facture énergétique - La Dépêche et Centre Presse
- 16/05/19: Le SCoT Centre Ouest est en marche - Centre Presse.

## ❖ Des publications institutionnelles

### ➤ Lettres d'information

En 2016, deux lettres d'information SCoT ont été diffusées à chaque grande étape de travail ; une troisième a été diffusée en 2019 :



Info SCoT n° 1 Juin 2016  
5 000 ex



Info SCoT n°2 Novembre 2016  
3 000 ex



Info SCoT n°3 Mars 2019  
5000 ex

Ces lettres ont été diffusées en format papier auprès de toutes les communes et EPCI du territoire pour une mise à disposition du grand public. Elles ont également fait l'objet d'un envoi papier et mail à l'ensemble de nos partenaires.

### ➤ Panneaux d'exposition

Les panneaux d'exposition prévus tout au long de la démarche ont présentés de façon illustrée et pédagogique les enjeux du SCOT à destination du grand public et des élus.

Une première série de 6 panneaux a été réalisée en 2016 pour présenter le diagnostic du SCoT. Cette exposition a été présentée.



Cette exposition a été présentée :

- Lors du forum PADD du 15 décembre 2016 à Decazeville ;
- Du 3 au 13 janvier 2017 dans les locaux de Decazeville Communauté ;
- Du 22 au 25 septembre 2017 lors de la foire exposition de Rieupeyroux sur le stand de la communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur ;
- Lors des 6 réunions publiques ;
- Lors des 2 conférences des maires....



Pour la présentation du PADD un panneau d'exposition au format A0 a été produit et présentés lors des réunions et publiques et conférences des maires :



➤ [Page Facebook](#)

Une page Facebook dédiés au SCoT a été créée en mai 2016 afin de toucher un public plus large : <https://www.facebook.com/SCoT.CentreOuestAveyron>



➤ [Le site web du SCoT – Lancement en 2017](#)

Ce site web, a été fréquenté, en 2017, par 114 personnes qui ont consulté le site « une fois » + 26 personnes qui ont consulté « plusieurs fois ». En 2018 la fréquentation a été de 181 consultations « une fois » et 49 personnes « plusieurs fois ».

De plus, l'utilisation des supports de communication des collectivités du territoire permet au SCoT d'élargir le public touché ; le SCoT Centre Ouest Aveyron a été présenté sur les sites Internet de :

- ❖ Rodez Agglomération ;
- ❖ Communauté de communes Conques Marcillac ;
- ❖ Blog PLUi de la communauté de communes du Plateau de Montbazens et Info SCoT en téléchargement ;
- ❖ Ville de Decazeville et Info SCoT en téléchargement ;
- ❖ Communauté de communes du Pays Rignacois.

Sur les bulletins municipaux et intercommunaux :

- ❖ Septembre 2017 : Bulletin de la CC Conques Marcillac « PLUi et SCoT : point d'étape » ;
- ❖ Janvier 2015 : Villefranche magazine ;
- ❖ 2015, bulletin municipal d'Auzits ;
- ❖ Juillet 2016 : présentation du SCoT sur le magazine d'information de la communauté de communes du bassin de Decazeville Aubin n°45.

### ❖ Des réunions publiques

Conformément à la délibération 6 réunions publiques territoriales ont été organisées aux grandes étapes d'élaboration du projet : enjeux du diagnostic et premiers axes du projet, d'une part, et du PADD au DOO sur les objectifs du SCoT Centre Ouest Aveyron, d'autre part.

A chaque fois, il a été décidé d'organiser des réunions réparties sur le territoire pour garantir une large information.

➤ [Réunion publique des enjeux du diagnostic aux premiers axes du projet](#)



A l'occasion de ces réunions, les habitants et usagers du territoire ont pu découvrir des éléments du diagnostic et les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), issues des études menées depuis 2015.

Ces moments ont également permis d'échanger avec eux sur les grandes orientations du futur document et notamment d'approfondir 3 thématiques : les paysages, la transition énergétique et l'attractivité.

20 mars 2018 – Réunion publique à Decazeville (Hôtel Malpel) sur l'importance du paysage dans le développement du territoire

21 mars 2018 – Réunion publique à Villefranche-de-Rouergue (Hôtel L'Univers) sur la transition énergétique comme levier de développement du territoire

03 avril 2018 – Réunion publique à Rodez (Maison des associations) sur l'attractivité en ville moyenne

Ces réunions ont réuni 35 personnes aux profils diversifiés : habitants, élus, associations ou entrepreneurs.

### Les outils d'information sur les réunions publiques

#### ▪ La publicité dans la presse locale

Sont parues dans les journaux locaux pour informer les citoyens des réunions publiques :

- 16/03/18 : La Dépêche (papier et internet) : Appréhender la transition énergétique
- 18/03/18 : La dépêche (papier et internet) : SCOT Réunion publique mercredi soir
- 11/04/18 : La dépêche (papier) : Réunion publique PETR Centre Ouest Aveyron

#### ▪ Des Affiches

Ont été envoyées dans toutes les communes et aux sièges des communautés de communes pour indiquer toutes les dates des réunions.

#### ▪ Des flyers de promotion des réunions

250 flyers ont été envoyé aux sièges des communautés de communes et sur les lieux des réunions publiques.

#### ▪ Des publications régulières sur les réseaux sociaux

- 16/03/18 – Publication annonce des 3 réunions publiques (575 vues)
- 20/03/18 – Publication présentation réunion publique Decazeville (246 vues)
- 21/03/18 – Publication présentation réunion publique Villefranche-de-Rouergue (70 vues)
- 03/04/18 - Publication présentation réunion publique Rodez (65 vues)

#### ▪ Les sites du SCOT et des communes

Ont présenté l'affiche annonçant les réunions publiques.

#### ❖ [Réunion publique des enjeux du PADD au DOO sur les objectifs du SCoT Centre Ouest Aveyron](#)

L'élaboration du SCOT étant entre deux grandes étapes, l'objectif des réunions publiques étaient de présenter le projet d'aménagement et de développement durables ainsi que d'échanger sur les premières orientations du Document d'Objectifs et d'Orientations.

Dans chaque réunion publique était affichée la synthèse du PADD ainsi que la carte de la Trame Verte et Bleue du DOO.

6 février 2019 – Réunion publique à Villefranche-de-Rouergue à la Maison des sociétés ;

12 février 2019 – Réunion publique à Decazeville à la Salle Yves Roques ;

03 avril 2018 – Réunion publique à Rodez à la Maison des associations.

Ces réunions ont rassemblé 85 personnes.



### Les outils d'information :

- **La publicité dans la presse locale**

Sont parues dans les journaux locaux pour informer les citoyens des réunions publiques :

- 31/01/19 : La Dépêche (papier et internet) : Centre Ouest Aveyron, réunion d'information et d'échanges
- 06/02/19 : La Dépêche (papier) : Rappel réunion publique Villefranche-de-Rouergue
- 08/02/18 : La Dépêche (papier et internet) : L'aménagement à l'échelle d'un vaste territoire
- 08/02/19 : La dépêche et centre presse (papier et internet) : Schéma de Cohérence Territoriale, réunion mardi
- 09/02/19 : La Dépêche et Centre-presse (papier et internet) : Consultation citoyenne pour élaborer le SCoT
- 15/02/19 : La Dépêche (papier et internet) : Les premières mesures présentées au public
- 06/03/19 : La Dépêche (papier et internet) : Tout savoir sur le SCOT Centre Ouest Aveyron
- 13/03/19 : La Dépêche (papier) : Rappel réunion publique Rodez

- **Des Affiches**

Ont été envoyées dans toutes les communes et aux sièges des communautés de communes pour indiquer toutes les dates des réunions.

- **Des flyers de promotion des réunions**

250 flyers ont été envoyés aux sièges des communautés de communes et sur les lieux des réunions publiques.

- **Des publications régulières sur les réseaux sociaux**

- 28/01/19 – Publication annonce réunion publique Villefranche-de-Rouergue (401 vues)
- 04/02/19 – Publication rappel réunion publique Villefranche-de-Rouergue (671 vues)
- 08/02/19 – Publication annonce réunion publique Decazeville (71 vues)
- 03/04/18 - Publication présentation réunion publique Rodez (65 vues)

- **Les sites internet du SCOT et des communes**

Ont présenté l'affiche annonçant les réunions publiques.

## ❖ Mise en place d'une plateforme de participation en ligne du 14 janvier au 30 avril 2019

“ Mes Vœux pour mon Territoire ”

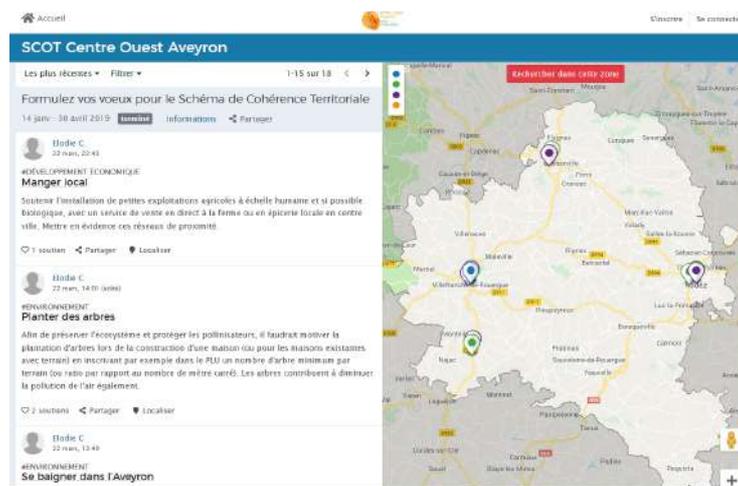
Du 1er février au 31 mars 2019, dites-nous quel est votre vœu pour le territoire.  
J'épinglé mes vœux pour le territoire ici

Où et comment soutenir l'économie ? Faut-il préserver les commerces de centre-bourg ? Doit-on fixer une limite au développement urbain ? Comment protéger l'environnement et le cadre de vie de nos villages ? Ce sont autant de questions auxquelles le SCoT tente de répondre.

Participez à nos réflexions en épinglant vos vœux sur la carte !

- 18 contributions ont été recueillies sur 4 thématiques :

- Habitat
- Mobilité
- Environnement
- Développement économique



Les propositions ou commentaires suivants ont été exprimés :

- Mettre en place une plateforme de covoiturage local
- Améliorer l'accessibilité aux Personnes à Mobilité réduites des rues du Centre de Villefranche-de-Rouergue
- Améliorer la signalétique des transports en commun (panneaux aux arrêts de bus, affichage des horaires, ...)
- Augmenter les plantations autour du Lac de Soubeyre à La Fouillade pour en faire un parc paysager
- Créer des bandes cyclables sur la chaussée des routes départementales
- Développer et conserver les commerces en ville, limiter les grandes zones commerciales en périphérie qui font mourir les petits commerçants et artisans.
- Sécuriser les piétons en installant des éclairages intuitifs, des bordures et des passages piétons.
- Créer des Résidences seniors écologiques
- Créer un centre de contrôle technique auto

- Création d'un Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions
- Création d'une centrale photovoltaïque sur l'ancien terroir de Dunet
- Créer et développer des compost collectifs
- Afin de préserver l'écosystème et protéger les pollinisateurs, il faudrait motiver la plantation d'arbres
- Soutenir l'installation de petites exploitations agricoles
- Convertir les anciens locaux de LISI en usine MDI qui a développé un concept de petites usines de fabrication de véhicules à air comprimé propres.
- Développer et mettre en valeur des magasins en Vrac pour tout type de produit : l'alimentaire, les produits ménagers, etc.
- Stopper le développement de la zone commerciale pour plutôt revaloriser le centre-ville afin de motiver les commerçants à y rester ou motiver des nouveaux à s'installer. Un centre-ville commerçant re-dynamisera la vie de quartier et revalorisera les logements de la vieille ville en dégradation.
- Traiter les eaux pluviales du centre-ville avant qu'elles ne se déversent dans l'Aveyron car on peut constater que l'eau de la rivière est très sale après Villefranche par rapport à l'eau en amont de la ville. Outre l'écologie, le but pourrait être aussi de développer un coin de baignade. Prendre exemple sur le plan d'eau de Laguépie (voir photo) qui amène de nombreux touristes l'été.

### ❖ Journée sensibilisation à la Trame Verte et Bleue avec le CPIE - Rignac

Le 15 septembre 2018, une sortie a été proposée au grand public et à l'ensemble des élus sur le thème de la Trame Verte et Bleue avec le CPIE et le conservatoire de la Châtaigneraie à Rignac.

Cette sortie était également l'occasion de présenter l'avancement du SCOT et de faire un lien entre les paysages et la biodiversité du territoire et la future carte de la Trame Verte et Bleue du SCOT.

Participation : 10 personnes



### ❖ Intervention auprès de lycéens

Présentation du projet de SCOT et ateliers thématiques auprès de lycées agricoles :

- Lycée La Roque Onet-le-Château – 25 lycéens - 1<sup>ère</sup> et Terminale STAV, le 23/03/2019 ;
- Lycée François Marty à Monteils – 14 lycéens - 1<sup>ère</sup> et Terminale STAV, le 16/05/2019.



Ces réunions ont donné lieu à des propositions ou des remarques :

#### AGRICULTURE

- Développer une agriculture diversifiée et améliorer la qualité des productions
- Valoriser les produits locaux et permettre l'approvisionnement des collectivités
- Préserver L'agriculture extensive avec le maintien des pâturages
- Miser sur l'agriculture raisonnée
- Constituer des troupeaux d'animaux en gestion communale pour entretenir les espaces en déprise.
- Stopper l'étalement urbain et réutiliser les vieux bâtiments existants
- Prendre en compte le changement climatique
- Créer des retenues collinaires.
- Permettre le passage des outils agricoles sur les routes
- Inciter des jeunes à s'installer.

#### ENVIRONNEMENT ET TRAME VERTE ET BLEUE

- Préserver la biodiversité, la faune, la flore.
- Gérer les conflits d'usage dans les espaces péri-urbains
- Diminuer l'utilisation de la voiture, augmenter l'utilisation des transports en communs ainsi que le covoiturage et avoir des véhicules plus propres.
- Développer la production d'énergie renouvelable pour diminuer notre dépendance au pétrole (éolienne, méthanisation)
- Créer des réserves naturelles, éviter de clôturer les terrains, maintenir ou reconstruire les haies.
- Créer des passages pour les animaux
- Utiliser l'engrais de façon raisonnée
- Éviter de déverser des pesticides dans les cours d'eau
- Éviter les animaux au bord des cours d'eau
- Installer des panneaux ludiques et pédagogiques pour expliquer notamment aux touristes
- Créer des grands espaces protégés où aucune action n'est possible.
- Enlever la taxe sur les déchèteries pour éviter la décharge sauvage
- Inciter au recyclage et au compostage

#### ENERGIE

- Commencer par réduire notre consommation d'énergie
- Installer éoliennes et panneaux solaires sur les sites qui n'ont pas de valeur, sur les terrains abandonnés, il faut éviter de détruire les bonnes terres.
- Installer les panneaux photovoltaïques sur les habitations et les zones bâties : Obliger les panneaux photovoltaïques sur toutes les toitures, les commerces, les bus et les toilettes publiques.
- Intégrer le recyclage des panneaux solaires

#### TRANSPORT

- Développer les lignes de bus et de transport en commun adapté aux horaires des jeunes (améliorer les horaires, la fiabilité et le prix du train).
- Développer le co-voiturage et des navettes adaptées aux horaires, créer de nouvelles aires de covoiturage et mettre plus d'indications pour repérer celles qui existent aujourd'hui.
- Créer des pistes cyclables pour sécuriser les déplacements.
- Améliorer l'intermodalité et les connexions entre les différents moyens de transport

#### SERVICES

- Développer l'accès à la culture en milieu rural notamment avec des services itinérants

- Créer des maisons de santé
- Mettre en place des foyers et de pôle jeunesse dans les villages
- Créer des lieux de rencontres (parc, city stade...) et des cybercafés

#### ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- Développer des formations sur le territoire, avec une diversification hors formation autour de l'agriculture. (ex : BTS gestion protection de la nature, formation autour de la santé, du social et de la petite enfance...).

#### DECHETS

- Réduire les déchets et développer le compostage.

# La prise en compte de la concertation dans le SCoT



Les éléments issus de la concertation ont alimenté, à chaque étape, la réflexion des élus du SCoT.

Naturellement, l'ensemble des questions soulevées n'ont pas conduit à des évolutions du SCoT, pour au moins trois raisons :

- Certaines questions étaient déjà explicitement traitées ;
- Certaines autres n'étaient pas de la compétence du SCoT, soit pour des raisons d'échelle (le SCoT est un document-cadre et il ne détermine pas l'ensemble des projets du territoire ; il s'applique très largement au travers des PLU(i), qui, eux, par exemple, comportent un plan de zonage à la parcelle), soit pour des raisons de capacité à prescrire (par exemple pour un certain nombre de questions qualitatives concernant l'agriculture ou l'aménagement urbain) ;
- Enfin, la Loi donne aux élus du territoire le pouvoir d'arrêter et d'approuver le SCoT, qui doit donc prendre en compte les opinions émises, mais aussi d'arbitrer en fonction de la politique qu'ils ont l'intention de mener pour l'avenir du territoire.

Dans ces conditions, les questions suivantes ont fait l'objet des débats du SCoT et ont conduit à des inflexions ou des modifications de ses différents documents

Questions	Intervention du public	Réponse/prise en compte par le SCOT
<b>Modalité d'application du SCOT</b>	Quelle est l'entité juridique qui va s'opposer à l'EPCI ? Le SCOT sera-t-il contraignant ? Le DOO opposable ?	Le SCoT est porté par le syndicat mixte et prescrit des grandes orientations. Il est opposable aux PLU, aux PLH et aux PDU, qui doivent traduire ses orientations dans un rapport de compatibilité.  Mais le SCoT a cherché à préserver la capacité d'action et de décision, à leur échelle, des communautés et des communes.
<b>Modalité d'élaboration du SCOT</b>	Chiffres démographiques trop ambitieux  Quelles références aux autres SCOT ?	Le SCOT s'est appuyé sur les projections de l'INSEE pour la programmation démographique, mais c'est une volonté politique d'afficher des chiffres ambitieux, qui restent cependant réalistes.  La programmation est prévue à l'échelle 2035.  SCOT Figeac, Aurillac, Cahors, Grands Causses... Le SCoT prend en compte les SCoT voisins (qui ont été invités aux grandes étapes d'élaboration), notamment pour ce qui est des infrastructures et la trame verte et bleue (TVB).
<b>Modalité de mise en œuvre du SCOT</b>	Quels acteurs vont construire les logements .	La programmation prévoit une majorité d'habitat privé et 10% d'habitat sociaux  Le PETR porte des contrats avec conventionnement pour subventionner les communes et retrouver de l'attractivité dans les centres-bourgs
<b>Agriculture</b>	Pression de l'urbanisation forte qui entraîne la vente de terres agricoles. Il faut d'abord protéger le foncier.	Le DOO du SCOT est centré sur la limitation de l'urbanisation en prévoyant

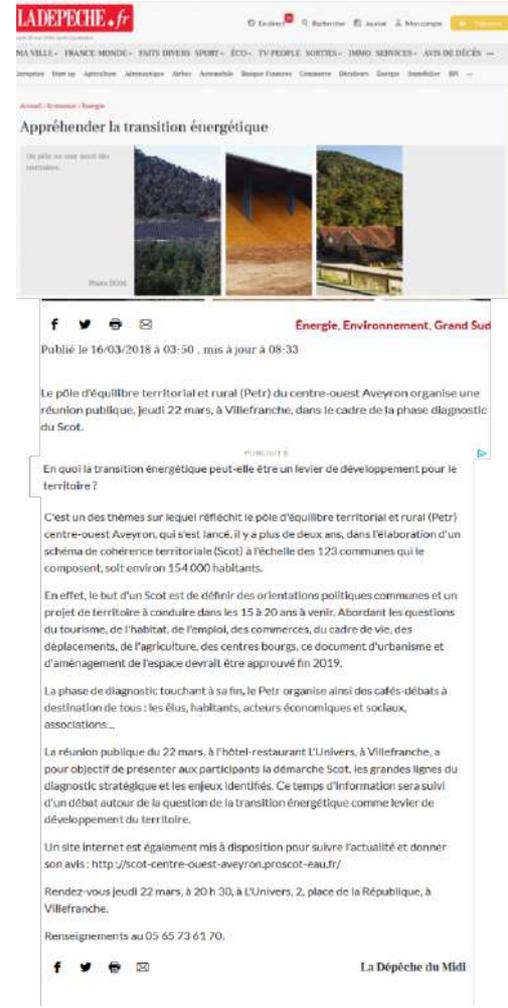
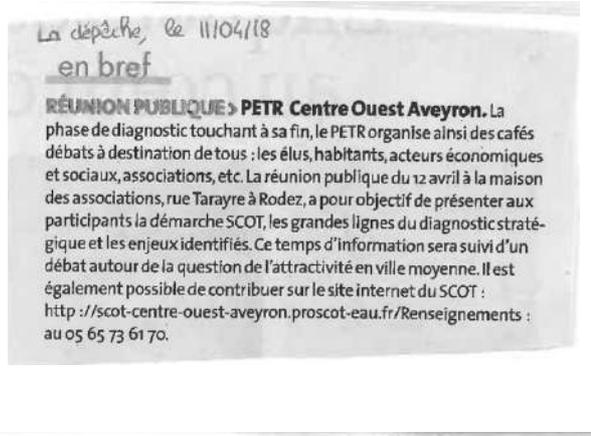
	<p>Tendre vers des productions de qualité.</p> <p>Problématique du renouvellement des générations et de la spéculation et la concentration des exploitations.</p>	<p>des enveloppes maximales de foncier utilisables, des densités adaptées et en insistant sur le renouvellement urbain et la dynamisation des centres.</p> <p>La qualité des productions est abordée, tout comme le renouvellement des générations, dans le cadre, cependant, des compétences limitées du SCoT sur ces questions.</p>
<b>Numérique</b>	Résorber les zones blanches	Le SCoT met l'accent sur la desserte internet et téléphonie mobile dans le cadre du SDTAN de l'Aveyron.
<b>Revitalisation des bourg</b>	<p>Quel type de population ?</p> <p>Accessibilité : manque de parking</p> <p>Intégrer des objectifs de dédensification, notamment dans la bastide de Villefranche pour faire entrer la lumière</p>	<p>Le SCoT entend favoriser la mixité sociale notamment dans les centres (jeunes, personnes âgées...) et agir sur la revitalisation des centres</p> <p>Le SCoT veut favoriser la mixité des usages dans le centre et passer d'une logique du tout voiture à une attractivité misant sur le confort d'usage.</p> <p>Le projet de SCoT est de ne pas éparpiller les services et les commerces pour garder des effets de centralité et renforcer les bourgs centres. Il est nécessaire de lutter contre le mitage commercial. L'étude de la CCI indique qu'il y a aujourd'hui une suroffre commerciale sur le territoire et que tous nouveau commerce prend des parts de marché à ceux existants.</p>
<b>Mobilité</b>	<p>Attractivité des jeunes difficile car manque de mobilité</p> <p>Problématique de l'intermodalité</p> <p>Développer les pistes cyclables</p> <p>Connecter l'aéroport aux territoires</p>	<p>Le DOO vise à favoriser les mobilités pour tous. Il sera par la suite nécessaire de mettre en place des actions comme « rézopouce ».</p> <p>Le SCoT vise à créer des pôles intermodaux dans les pôles principaux du territoire et favorise les cheminements doux.</p> <p>Le SCoT met en avant cette nécessité, dans le cadre de l'axe Rodez-Decazeville à qualifier.</p>
<b>Services</b>	Risque de désertification médicale de la 2 <sup>ème</sup> couronne	Le SCoT insiste sur cette thématique et rappelle l'importance des maisons de santé
<b>Attractivité</b>	Quelle politique mettre en place pour garder les jeunes sur le territoire ?	SCoT entend développer l'offre de formation et l'offre d'hébergement sur site.
<b>Energie</b>	Avoir des retombées économiques localement	L'objectif d'atteindre 58% d'autonomie énergétique en 2035 rentre dans la stratégie « première région à énergie

	<p>Permettre le développement de l'hydroélectricité, notamment au fil de l'eau</p> <p>Le SCOT va-t-il faire un zonage du développement des ENR ?</p>	<p>positive » pour devenir autonome vis-à-vis de l'énergie que l'on consomme.</p> <p>Le DOO inscrit en recommandation ce développement ;</p> <p>L'objectif est d'abord de favoriser les énergies renouvelables mais il n'y a pas d'obligation de réaliser un zonage. En effet, le SCoT ne va pas jusqu'à l'échelle de la parcelle, et fixe avant tout des objectifs à atteindre.</p> <p>En revanche, les zones propices au développement des énergies renouvelables sont connues ainsi que leur potentiel.</p>
<b>Numérique</b>	Créer un réseau de tiers-lieux y compris sur les petits bourgs	Le SCoT met en avant cette nécessité, et, en effet, pas seulement dans les villes.
<b>Armature territoriale</b>	<p>Permettre un rééquilibrage du développement sur tout le territoire, notamment pour les communes rurales</p> <p>Intégrer une dimension spatiale et classer les pôles en fonction des flux</p>	<p>L'objectif est de diminuer la consommation d'espace tout en étant vigilant à avoir assez de foncier sur chaque communauté de communes</p> <p>Le DOO intègre une carte des flux.</p>
<b>Consommation d'espace</b>	Diminuer le mitage excessif autour des pôles urbains	Le SCoT prévoit une urbanisation plus compacte pour éviter le mitage et met l'accent sur la reconquête des centres.
<b>Habitat</b>	<p>Prendre en compte la rétention foncière</p> <p>Proportion d'1/3 de construction neuve dans l'enveloppe urbaine et 2/3 en extension trop ambitieuse</p>	<p>Cette rétention foncière a été prise en compte dans la programmation du DOO, en prévoyant que les PLU pourront programmer des surfaces supérieures aux besoins directs.</p> <p>Le DOO du SCoT a diminué cette proportion à 1/5ème dans l'enveloppe et 4/5ème en extension</p>
<b>Déchets</b>	Quel positionnement du SCOT sur le projet de stockage d'enfouissement des déchets ?	Pour ce qui concerne les zones d'activités, le SCoT ne définit pas le contenu de ces zones, dont la gestion est du ressort des EPCI, mais définit les enveloppes foncières de chaque EPCI.

# Annexe



Articles de presse concernant la concertation du SCoT :



*Centre. Presse, le 13/03/19*

La Dépêche, le 08/02/14

schéma de cohérence territoriale  
RÉUNION PUBLIQUE MARDI

Tourisme, habitat, emploi, commerce, cadre de vie, déplacements, agriculture, centres bourgs, transition énergétique... À quoi ressemblera le territoire du centre-ouest Aveyron demain ? Quels sont les axes de développement à privilégier et comment ?



Le mardi 12 février, à 18 heures, à la salle Yves-Roques, à Decazeville, le Pôle d'équilibre territorial et rural centre-ouest Aveyron organise une réunion publique afin de présenter l'état d'avancement de son schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Le SCoT est un document de planification stratégique qui fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement durable du centre-ouest Aveyron à l'horizon 2035.

De fait, ce document définira les principales prescriptions en matière d'objectif de construction de logement, d'implantation commerciale ou encore de consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers pour les 123 communes membres du PÉTR. Les futurs documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU, PLU(i), P.L.H...) devront être compatibles avec les orientations de ce SCoT.

Ce deuxième cycle de réunions publiques a pour objectif de présenter le projet d'aménagement et de développement durable et d'échanger sur les premières orientations du document.

Une plateforme participative est également accessible pour recueillir des contributions et propositions sur <https://scot-coa.com/sultvox.co/>

Suivez l'actualité du SCoT sur notre page Facebook et sur le site [www.scot-centre-ouest-aveyron.proscot-eau.fr](http://www.scot-centre-ouest-aveyron.proscot-eau.fr)

Urbanisme. L'aménagement à l'échelle d'un vaste territoire

Une réunion publique s'est tenue sur le SCoT du Centre-Ouest Aveyron au cours d'une réunion.

Le document d'urbanisme qui devra suivre le futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLU(i)) du PÉTR, SCoT, PADD. À l'horizon 2035, le PADD. Aussi d'autonomie locale, notamment intercommunales pour les communes. Et, d'autre part, de recommandations pour la population. Il fixe dans les années à venir. D'après un site de l'Agence D'abord le PÉTR, C'est le Pôle d'équilibre territorial centre-ouest Aveyron. Une région de 123 communes autour de tous villages. Rodez, Villefranche et Decazeville. Ce regroupement représente 40 % de la superficie et 60 % de la population du département.

Le SCoT (SCoT) est le Schéma de cohérence territoriale, un document d'urbanisme et d'aménagement imposé par la loi SRU.



Francine Marthe, responsable de l'urbanisme et chargée de l'urbanisme des communes et chargé de l'urbanisme.

finies les grandes orientations, que cela soit en matière d'habitat, d'aménagement de transports. Le tout est en plus contextualisé pour les communes productrices rurales. C'est ce qui a fait l'objet d'une réunion publique tenue ce mardi soir à la maison des Sociétés, modulée par la vice-présidente de la commission. Le document en charge du l'urbanisme. Le SCoT est un document stratégique sur le territoire. Avec le PADD (plan local d'urbanisme intercommunal) défini par le SCoT, comparable, a écrit, Françoise Marthe.

Quelles sont maintenant les échéances à venir ? L'objectif est de définir les grandes orientations de développement durable. Le SCoT est un document d'urbanisme soumis à enquête publique. Les idées qui y sont exprimées ont été appliquées dans le contenu du projet de règlement. Mais, il faut attendre les élections municipales.

Centre Presse, le 02/02/19

MARCIILLAC-VALLON  
Consultation citoyenne pour élaborer le schéma de cohérence territoriale

Tourisme, habitat, emploi, commerce, cadre de vie, déplacements, agriculture, centres bourgs, transition énergétique... À quoi ressemblera le territoire du centre-ouest Aveyron demain ? Quels sont les axes de développement à privilégier et comment ?

Mardi 12 février, à 18 heures, à la salle Yves-Roques à Decazeville, se déroulera une réunion publique afin de présenter l'état d'avancement du schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui concerne neuf communes du territoire centre-ouest Aveyron, dont celle de Conques-Marcillac.

Dans le cadre de la concertation ouverte pour l'élaboration de ce SCoT, les habitants du territoire sont invités à participer à cette réunion destinée à fixer les grandes orientations d'aménagement et de développement durable à l'horizon 2035. Rappelons l'importance de ce document de planification à l'échelle du bassin de vie, car il définit les grandes principes d'aménagement de territoire (mobilité, développement économique, environnement, habitat...) et donnera le cadre aux futurs documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU, cartes communales...).



Marine Farbos, nouvelle responsable de l'urbanisme et chargée du futur Plu à la commune.

Le SCoT (SCoT) est le Schéma de cohérence territoriale, un document d'urbanisme et d'aménagement imposé par la loi SRU.

Le SCoT est un document stratégique sur le territoire. Avec le PADD (plan local d'urbanisme intercommunal) défini par le SCoT, comparable, a écrit, Françoise Marthe. Quelles sont maintenant les échéances à venir ? L'objectif est de définir les grandes orientations de développement durable. Le SCoT est un document d'urbanisme soumis à enquête publique. Les idées qui y sont exprimées ont été appliquées dans le contenu du projet de règlement. Mais, il faut attendre les élections municipales.

La Dépêche, le 02/02/19

N - SÉGALA  
CENTRE PRESSE SAMEDI 9 FÉVRIER 2014

Marcillac-Vallon  
Consultation citoyenne pour l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale

Tourisme, habitat, emploi, commerce, cadre de vie, déplacements, agriculture, centres bourgs, transition énergétique... À quoi ressemblera le territoire Centre Ouest Aveyron demain ? Quels sont les axes de développement à privilégier et comment ?

Mardi 12 février, à 18 heures, à la salle Yves-Roques, à Decazeville se déroulera une réunion publique afin de présenter l'état d'avancement du schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui concerne neuf communautés de communes du territoire Centre Ouest Aveyron, dont celle de Conques-Marcillac.



Marine Farbos, responsable de l'urbanisme et chargée du futur Plu.

Dans le cadre de la concertation ouverte pour l'élaboration de ce SCoT, les habitants du territoire sont invités à participer à cette réunion destinée à fixer les grandes orientations d'aménagement et de développement durable, à l'horizon 2035. Rappelons l'importance de ce document de planification à l'échelle du bassin de vie, car il définira les grandes principes d'aménagement du territoire (mobilité, développement économique, environnement, habitat...) et donnera le cadre aux futurs documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (Plu, cartes communales...).

Pour inciter un maximum de personnes à participer aux réflexions sur l'élaboration du SCoT, un site internet intitulé « Mes vœux pour mon territoire » a été créé afin de recueillir les diverses contributions et propositions ([scot-coa.com/sultvox.co/](http://scot-coa.com/sultvox.co/)). Cette plateforme participative est ouverte du 1<sup>er</sup> février au 31 mars. L'ensemble des documents produits peut être consulté sur le site <http://scot-centre-ouest-aveyron.proscot-eau.fr>

Saint-Christophe-Vallon

en bref

RODEZ Réunion publique sur le Scot Centre Ouest Aveyron aujourd'hui. Tourisme, habitat, emploi, commerce, cadre de vie, déplacements, agriculture, centres bourgs, transition énergétique... À quoi ressemblera le territoire du Centre Ouest Aveyron demain ?



Quels sont les axes de développement à privilégier et comment ? Voici les questions auxquelles les habitants de Rodez sont invités à répondre ce mercredi à 18 h 30 à la maison des associations lors d'une réunion publique organisée par le pôle d'équilibre territorial et rural Centre Ouest Aveyron. Afin de fixer les grandes orientations d'aménagement et de développement durable du territoire à l'horizon 2035.

La Dépêche, le 13/03/19

*Centre. 19074, @ 15/10/21/19*

**DE**

L'ÉCONOMIE D'AVIGNON

## Scot. Les premières mesures présentées au public

Après la phase diagnostique, les élus des 123 communes concernées par le Scot, s'attellent à la phase concertation.

À quoi ressemblera le territoire demain et quels seront les axes de développement à privilégier ? C'est à ces questions vitales pour l'avenir du Centre et de l'Ouest du département que se propose de répondre le Scot (schéma de cohérence territoriale) qui fédère 123 communes pour 154 259 habitants, soit plus de la moitié des Aveyronnais.

**Diagnostic**  
Après la phase de diagnostic, réalisée au cours des deux années précédentes, l'écureuil est maintenant à la concertation. C'est l'objet de la réunion publique de Decazeville où les artisans du Scot ont présenté le projet et défini ses objectifs d'aménagement et de développement durable, avant d'ouvrir le débat avec la population.

Au menu, le président de Decazeville Communauté, André Marti-

*Réunion publique*



Les maires de l'intercommunalité sont associés à l'élaboration du Scot.

ner, 10 500 logements et d'ici 2035, a notamment souligné l'élaboration du Scot.

**Développement durable**  
Doper le secteur ouest Aveyron, tout, mais sous condition que le développement soit respectueux de l'environnement. « Jusqu'en 2035, nous souhaitons réduire notre consommation énergétique d'un quart et faire la part belle à la production d'énergies renouvelables en vue de préserver et restaurer la biodiversité ». Au fil des échanges avec le public, les questions sur la compatibilité de l'habitat et du commerce des centres-villes, le maintien des services publics ainsi que le renfort des mobilités se sont imposées comme des attentes majeures. Les premières prescriptions annoncées lors de cette réunion font notamment la part belle à ces évolutions urbaines, économiques et sociales. Le Scot dans sa version définitive sera présenté dans le courant de l'été avant d'être soumis à une enquête publique, pour application début 2020 des mesures à mettre en œuvre, comme la mise en conformité des plans locaux d'urbanisme des 9 intercommunalités.

réunion publique le 13 mars

## Tout savoir sur le Scot centre ouest Aveyron

Tourisme, habitat, emploi, commerce, cadre de vie, déplacements, agriculture, centres-bourgs, transition énergétique... À quoi ressemblera le territoire du centre ouest Aveyron demain ? Quels sont les axes de développement à privilégier et comment ? Voici quelques exemples de questionnement qui sont posés dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) centre ouest Aveyron.

Le SCoT est un document de planification stratégique, qui fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement durable du centre ouest Aveyron à l'horizon 2035. Ce document définira les principales prescriptions en matière d'objectifs de construction de logement, d'implantation commerciale ou encore de consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers. Les futurs documents d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU, PLUI, PLH...) devront être compatibles avec celui-ci.

Dans le cadre de la concertation, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural centre ouest Aveyron organise une réunion publique le mercredi 13 mars à 18 h 30 à la maison des associations, à Rodez. Cette réunion a pour objectif de présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durables et d'échanger sur les premières orientations du document. Une plateforme participative est également accessible pour recueillir des contributions et propositions sur <https://scot-coa.consultvox.co/>

Suivez l'actualité du SCoT sur notre page Facebook et sur le site [www.scot-centre-ouest-aveyron.procoot-avey.fr](http://www.scot-centre-ouest-aveyron.procoot-avey.fr)

Contact : PÉTR centre ouest Aveyron - 05 65 73 61 70



*L'avenir du centre ouest Aveyron se précise / Photo DOM*

*La Dépêche, @ 6/10/19*